

EXAMEN DES POLITIQUES DE GESTION DES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX

Document de discussion

Janvier 2022



TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE.....	2
LES PRATIQUES ENVIRONNEMENTALES, SOCIALES ET DE GOUVERNANCE (ESG) À EDC	2
EXAMEN DE LA GESTION DES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX	2
POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX.....	4
CONTEXTE	4
PRINCIPAUX THÈMES À L'ÉTUDE	4
QUESTIONS	5
POLITIQUE SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES	6
CONTEXTE	6
PRINCIPAUX THÈMES À L'ÉTUDE	6
QUESTIONS	7
DIRECTIVE EN MATIÈRE D'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE	8
CONTEXTE	8
PRINCIPAUX THÈMES À L'ÉTUDE	8
QUESTIONS	9
POLITIQUE SUR LES DROITS DE LA PERSONNE	10
CONTEXTE	10
PRINCIPAUX THÈMES À L'ÉTUDE	10
QUESTIONS	11
POLITIQUE SUR LA TRANSPARENCE ET LA DIVULGATION	13
CONTEXTE	13
PRINCIPAUX THÈMES À L'ÉTUDE	13
QUESTIONS	14

SOMMAIRE

Exportation et développement Canada (EDC), société d'État à vocation financière, est l'organisme de crédit à l'exportation du Canada. EDC s'est engagée à soutenir les entreprises canadiennes qui cherchent à étendre leurs activités à l'étranger en leur fournissant le savoir commercial, les solutions de financement et d'assurance, les placements en capitaux propres et les réseaux de relations dont elles ont besoin. Elle appuie également l'investissement direct canadien à l'étranger et les investissements étrangers au Canada. Ses activités sont en grande partie réalisées en partenariat avec d'autres institutions financières et en collaboration avec ses pairs du gouvernement du Canada. Dans la conduite de nos affaires, nous souscrivons aux principes de durabilité et de responsabilité et nous veillons à ce que les entreprises canadiennes qui se démarquent en la matière soient reconnues sur la scène internationale.

LES PRATIQUES ENVIRONNEMENTALES, SOCIALES ET DE GOUVERNANCE (ESG) À EDC

À EDC, nous sommes déterminés à exercer nos activités de manière responsable et durable, en nous appuyant sur de solides principes et pratiques ESG. Notre approche des pratiques ESG s'articule autour de quatre priorités : veiller à ce que nos activités protègent l'environnement et les gens; mener nos affaires avec le plus haut degré d'intégrité, bâtir un lieu de travail favorisant le soutien et l'inclusion, et redonner aux collectivités au sein desquelles nous vivons et travaillons. C'est en visant l'amélioration continue de ses résultats qu'EDC a créé un Conseil consultatif sur les questions ESG qui est chargé de faire des recommandations en la matière.

EXAMEN DE LA GESTION DES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX

EDC réalise des examens périodiques pour orienter l'actualisation des politiques de son Cadre de gestion des risques environnementaux et sociaux. Elle repère ainsi les occasions d'adapter ses politiques à ses pratiques ESG; à ses activités; aux besoins de ses clients; aux pratiques exemplaires émergentes de gestion des risques environnementaux et sociaux; et aux normes et obligations internationales auxquelles elles doivent être conformes, notamment aux Approches communes de l'OCDE et aux Principes de l'Équateur. Mais l'examen est surtout l'occasion pour EDC de solliciter la rétroaction de ses diverses parties prenantes pour mieux comprendre leurs attentes.

En somme, l'objectif du processus d'examen des politiques de gestion des risques environnementaux et sociaux est de permettre à EDC de continuer à mener ses activités de manière durable et responsable.

Parties prenantes : invitation à présenter des commentaires

Pendant l'examen, EDC invite toutes les parties prenantes des écosystèmes des affaires et du commerce au pays à présenter leurs observations et leurs commentaires constructifs portant sur les principales politiques du Cadre de gestion des risques environnementaux et sociaux d'EDC, soit :

1. la Politique de gestion des risques environnementaux et sociaux;
2. la Politique sur les changements climatiques;
3. la Directive en matière d'évaluation environnementale et sociale;
4. la Politique sur les droits de la personne;
5. la Politique sur la transparence et la divulgation.

EDC demande de la rétroaction à ses parties prenantes, notamment à ses clients, à des organisations de la société civile, à des associations industrielles canadiennes, à ses pairs du secteur financier et aux Canadiens et Canadiennes. En tant que société d'État entièrement détenue par le gouvernement du Canada, EDC s'efforce de réviser ses politiques en pensant aux intérêts et aux valeurs du Canada. L'examen périodique de nos politiques est l'occasion de veiller à ce qu'elles soient alignées sur les attentes de nos parties prenantes et qu'elles expriment un éventail de perspectives, d'expériences et d'idées novatrices.

Nous invitons nos parties prenantes à prendre connaissance des politiques et des documents de discussion, puis à nous faire leurs commentaires.

Il sera possible de présenter des commentaires sur le site Web d'EDC pendant 96 jours, du 24 janvier et au 29 avril 2022. Les documents pertinents, notamment les politiques actuelles, des FAQ et un formulaire à remplir, sont maintenant disponibles sur notre site Web.

En outre, EDC consultera des représentants du gouvernement du Canada ainsi que son Conseil consultatif sur les questions ESG. Puisque la transparence est une priorité pour EDC, les commentaires reçus seront publiés sur son site Web. Lorsque les politiques révisées seront publiées, EDC déposera un document de réponse public qui résumera les principaux thèmes des commentaires et décrira sommairement comment EDC les a intégrés aux résultats de son examen.

Comment transmettre de la rétroaction

Veillez visiter le site Web d'EDC pour nous faire part de vos commentaires d'ici le 29 avril 2022. Vous pouvez aussi les faire parvenir à l'adresse ESRMPolicyReview@edc.ca. Les parties prenantes peuvent poser leurs questions au sujet de ce processus d'examen ou communiquer directement avec EDC en utilisant la même adresse courriel.

Nous vous remercions d'avance de prendre le temps de nous faire part de votre rétroaction. Nous avons hâte de recevoir vos commentaires.

POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX

EDC entame l'examen de sa [Politique de gestion des risques environnementaux et sociaux](#). La présente annexe vise à renseigner les parties prenantes sur certains des principaux thèmes, questions et propositions qui seront étudiés par EDC. Les parties prenantes qui le désirent sont invitées à transmettre leurs commentaires et observations sur le site Web d'EDC ou à écrire à ESRMPolicyReview@edc.ca pour en savoir plus sur les moyens de collaborer avec nous.

CONTEXTE

Les engagements environnementaux et sociaux d'EDC sont définis dans sa Politique de gestion des risques environnementaux et sociaux. Cette dernière a été établie en 2005 dans le but de moduler notre approche de la gestion des risques environnementaux et sociaux et donc notre prise de décision quant aux transactions et aux relations avec les clients. La Politique a depuis évolué parallèlement aux pratiques exemplaires. En 2019, nous avons cherché à la simplifier et à la clarifier tout en accentuant l'engagement d'EDC en faveur des principes environnementaux et sociaux appliqués à l'examen des transactions. La Politique exprime donc l'engagement d'EDC à : i) examiner et à tâcher de comprendre les incidences environnementales et sociales potentielles des transactions et des activités qu'elle soutient; ii) faire valoir les pratiques exemplaires auprès de ses contreparties; iii) aider les clients à adopter et à maintenir des normes rigoureuses de gestion des risques environnementaux et sociaux.

PRINCIPAUX THÈMES À L'ÉTUDE

Depuis la dernière mise à jour de la Politique de gestion des risques environnementaux et sociaux, nos stratégies et politiques de durabilité d'entreprise ont beaucoup évolué. Un nombre croissant d'institutions financières ont élargi leurs politiques de gestion des risques environnementaux et sociaux pour y décrire leur approche globale de la durabilité et des pratiques ESG. De nature plus générale, ces politiques et énoncés vont au-delà des simples principes appliqués à l'examen des transactions et fournissent plus de précisions sur la manière dont EDC respecte ses engagements environnementaux et sociaux dans la réalisation de ses activités. En pratique, EDC accentue également son appui aux technologies propres, au développement durable et aux initiatives de prêts liés à la durabilité, tout en cherchant à approfondir son expertise en biodiversité. De ce fait, EDC envisage une série de changements potentiels à apporter à sa Politique de façon à l'adapter aux nouvelles tendances et pratiques exemplaires ESG.

Des modifications pourraient éventuellement être apportées sur les thèmes suivants : i) élargissement de la portée de la Politique pour englober des éléments liés aux activités d'EDC, ii) nouveaux champs d'action dans des domaines d'actualité (biodiversité), et iii) communication des positions et exclusions sectorielles.

Élargir la portée de la Politique : EDC continue d'adopter de nouvelles approches de résolution des problèmes ESG, lesquelles ne consistent pas uniquement à gérer les risques, mais aussi à faire preuve de leadership dans ses activités et dans ses chaînes de valeur. Parmi les révisions visant à élargir la portée de sa Politique, la Société envisage :

- a) une meilleure adéquation de la Politique de gestion des risques environnementaux et sociaux avec ses politiques et pratiques ESG, tout en conservant son approche de gestion des risques;
- b) l'ajout de libellés décrivant la contribution d'EDC à des initiatives et cadres ESG globaux, par exemple les objectifs de développement durable des Nations Unies.

Agir en faveur de la biodiversité : Les risques pour la biodiversité et pour la nature sont maintenant considérés comme d'importants risques environnementaux qui ne sont pas abordés explicitement dans la Politique de gestion des risques environnementaux et sociaux. Pour pallier cette lacune, EDC envisage :

- a) l'ajout de libellés à la Politique de gestion des risques environnementaux et sociaux concernant son engagement pour la préservation de la biodiversité et reconnaissant les effets bénéfiques de la biodiversité sur l'être humain, sa relation aux changements climatiques, ainsi que la valeur des services écosystémiques;
- b) un engagement à mettre en commun les connaissances, à intégrer la question de la biodiversité au cadre de la Politique de gestion des risques environnementaux et sociaux, à évaluer les retombées du portefeuille, à établir des objectifs, à être transparents concernant ses activités, et à envisager des occasions de partenariat (p. ex., le *Finance for Biodiversity Pledge* et le Groupe de travail sur la divulgation de l'information financière liée à la nature.

Adopter des positions et exclusions sectorielles : Pour amoindrir les risques environnementaux et sociaux, EDC applique des mesures de filtrage et des exclusions renforcées dans le cadre de son processus de contrôle préalable pour des secteurs et des activités en particulier. Face à aux aspirations toujours croissantes à plus de transparence concernant le soutien sectoriel, de plus en plus d'institutions financières adoptent des positions et exclusions sectorielles et les communiquent publiquement dans la mise en œuvre de leur politique de gestion des risques. EDC a, pour sa part, déjà exprimé sa position sur le charbon thermique et elle réfléchit à la mise en place d'exclusions afin que ses principes et positions soient clairement compris par ses parties prenantes, notamment par ses clients.

QUESTIONS

Voici des exemples de questions auxquelles nous aimerions que vous répondiez. Cela dit, vos commentaires peuvent porter sur autre chose.

1. Voudriez-vous qu'EDC élargisse la portée de sa Politique de gestion des risques environnementaux et sociaux afin d'y inclure une approche globale des facteurs ESG?
2. Quelles pratiques et méthodes de divulgation voudriez-vous qu'EDC adopte dans son approche des risques liés à la biodiversité et à la nature?
3. Voudriez-vous que les politiques du cadre de Gestion des risques environnementaux et sociaux définissent clairement les positions sectorielles ou liées à des enjeux particuliers? Quels enjeux vous paraissent les plus pressants?
4. Y a-t-il d'autres éléments qui pourraient être traités dans la Politique pour mieux préciser les attentes et les exigences d'EDC, pour appuyer davantage les pratiques commerciales responsables de nos clients et améliorer notre transparence envers les parties prenantes?

POLITIQUE SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

En janvier 2022, EDC entamera l'examen de sa [Politique sur les changements climatiques](#). La présente annexe vise à renseigner les parties prenantes sur les principaux thèmes, questions et propositions qui seront étudiés par EDC. Les parties prenantes qui le désirent sont invitées à transmettre leurs commentaires et observations sur le site Web d'EDC ou à écrire à ESRMPolicyReview@edc.ca pour en savoir plus sur les moyens de collaborer avec nous.

CONTEXTE

La première politique sur les changements climatiques d'EDC, en 2010, était intégrée à sa Politique de gestion des risques environnementaux et sociaux. Pour témoigner de son action continue contre les changements climatiques, EDC a adopté en 2019 une politique indépendante sur les changements climatiques qui définit ses principes fondamentaux et ses engagements en la matière. Compte tenu des risques généralisés et des occasions que présentent les changements climatiques et le passage à une économie sobre en carbone, la Politique sur les changements climatiques d'EDC vise à mettre au premier plan la gestion de ses risques climatiques et de son empreinte opérationnelle, et à accompagner ses clients sur la voie de la décarbonation progressive. Avec les principes directeurs et les engagements définis dans la Politique, nous aspirons à plus de transparence, à gérer les risques climatiques, à mobiliser nos clients et à améliorer notre propre rendement opérationnel. Les positions et les pratiques d'EDC ont continué à évoluer depuis la dernière mise à jour de la Politique; dans cette dernière, EDC s'engage maintenant à atteindre la carboneutralité d'ici 2050 dans tous les secteurs d'activité qu'elle soutient et d'ici 2030 dans ses propres activités. Les efforts d'EDC pour atteindre ces cibles sont détaillés dans son [annonce de juillet 2021](#).

PRINCIPAUX THÈMES À L'ÉTUDE

EDC examine sa Politique sur les changements climatiques en cherchant à en améliorer la clarté et la transparence, à préciser ses nouveaux engagements et développements stratégiques, et à mieux l'harmoniser avec les attentes de ses parties prenantes. Les thèmes examinés sont notamment : i) l'adéquation aux engagements et aux cadres internationaux, et ii) les positions sectorielles ou liées à des enjeux particuliers.

Garantir l'adéquation aux engagements et aux cadres internationaux : L'engagement d'EDC à mobiliser ses pairs du secteur financier pour faire avancer le dialogue et la prise de mesures entourant les risques et occasions liés aux changements climatiques figure dans son actuelle Politique sur les changements climatiques. La Société continue de participer à un éventail d'initiatives et de groupes de travail internationaux, notamment à l'Alliance : Énergiser au-delà du charbon. Elle suit également les directives internationales quant aux mesures en matière de lutte contre les changements climatiques dans le secteur financier, comme en témoignent sa participation au *Partnership for Carbon Accounting Financials*, ses calculs des émissions financées liées à son portefeuille, ainsi que les cibles fixées scientifiquement et alignées sur le suivi des capitaux de transition de l'Accord de Paris. Les révisions à la Politique actuelle pourraient inclure, entre autres :

- a) un portrait des initiatives et des engagements climatiques prioritaires d'EDC;
- b) des critères déterminant l'ordre de priorité des initiatives sectorielles et des engagements internationaux auxquels EDC participera, selon leur degré de pertinence pour son mandat en tant qu'organisme de crédit à l'exportation du Canada (ceux qui permettraient, par exemple, d'accroître l'influence et les retombées d'EDC).

Communiquer nos positions et donner des définitions précises : EDC s'est engagée à se montrer toujours plus transparente quant à son approche pour les secteurs à forte intensité de carbone. Par conséquent,

la Politique actuelle sur les changements climatiques exprime clairement sa position ferme sur les prêts au secteur du charbon thermique. Cette position fait d'EDC un leader de la transition vers la carboneutralité et clarifie ses intentions auprès de ses clients et de ses autres parties prenantes. EDC envisage d'apporter des modifications à sa Politique sur les changements climatiques pour mieux détailler ses positions sur certaines questions ou certains secteurs. Voici ce qui pourrait être ajouté :

- a) Une explication claire des positions d'EDC sur les prêts accordés aux principaux secteurs et activités à forte intensité de carbone;
- b) Des définitions précises expliquant comment EDC applique et respecte les critères de la finance durable – taxonomie, définitions et cadres concernant les différents types de financement durable qui existent à l'heure actuelle. EDC envisage aussi de clarifier les définitions et les critères principaux appliqués à ses engagements actuels en matière de technologie propre et de financement durable.

QUESTIONS

Voici des exemples de questions auxquelles nous aimerions que vous répondiez. Cela dit, vos commentaires peuvent porter sur autre chose.

1. Dans quels domaines particuliers voudriez-vous qu'EDC clarifie ses positions relativement aux changements climatiques et aux différents secteurs? Comment voudriez-vous que soient communiquées ces positions?
2. À quelles initiatives sectorielles et à quels engagements pour le climat voudriez-vous qu'EDC participe et pourquoi? Comment voudriez-vous qu'EDC définisse ceux qui sont prioritaires?
3. Dans quels domaines croyez-vous qu'EDC peut vraiment changer la donne en ce qui concerne le climat et procurer le maximum de valeur à ses clients? Comment voudriez-vous que la participation d'EDC à ces initiatives et engagements soit communiquée dans la Politique?
4. Comment la Politique sur les changements climatiques peut-elle être actualisée pour intégrer les pratiques exemplaires internationales? Voudriez-vous que certaines définitions en particulier soient clarifiées (p. ex., la finance durable)?

DIRECTIVE EN MATIÈRE D'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

En janvier 2022, EDC entamera l'examen de sa [Directive en matière d'évaluation environnementale et sociale](#). Celle-ci avait été mise sur pied en 2001 pour veiller à ce que soient examinés les risques environnementaux et sociaux et les retombées des projets soutenus par EDC. La présente annexe vise à renseigner les parties prenantes sur une partie des principaux thèmes, questions et propositions qui seront étudiés par EDC. Les parties prenantes qui le désirent sont invitées à transmettre leurs commentaires et observations sur le site Web d'EDC ou à écrire à ESRMPolicyReview@edc.ca pour en savoir plus sur les moyens de collaborer avec nous.

CONTEXTE

La Directive en matière d'évaluation environnementale et sociale d'EDC fixe les exigences relatives à l'évaluation des projets. Conformément à la *Loi sur le développement des exportations*, la Directive est émise par le Conseil d'Administration de la Société et appliquée lors de l'examen des transactions et du processus décisionnel connexe.

La Directive indique comment EDC doit s'assurer que les transactions liées à un projet sont examinées pour évaluer le risque d'effets environnementaux et sociaux négatifs. Elle est conforme aux engagements internationaux d'EDC, à savoir les Approches communes de l'OCDE et les Principes de l'Équateur. Tous les projets de catégorie A et B examinés au titre de la Directive (soit les projets présentant un risque de retombées environnementales et sociales négatives) sont accessibles sur le site Web d'EDC.

En 2019, la Directive en matière d'évaluation environnementale et sociale a été actualisée pour plus de clarté et pour y intégrer les nouvelles normes internationales en matière d'examen de projets. Compte tenu de l'évolution des préoccupations environnementales et sociales liées au financement de projets, EDC doit continuellement réviser sa Directive afin de s'assurer que celle-ci propose une orientation claire concernant la réalisation d'évaluations environnementales et sociales et qu'elle reflète les pratiques exemplaires en la matière. Depuis la dernière modification de la Directive, une nouvelle version des Principes de l'Équateur (EP4) a été adoptée et met davantage l'accent sur les retombées entourant les changements climatiques et les droits de la personne, ainsi que sur les droits et titres des peuples autochtones.

PRINCIPAUX THÈMES À L'ÉTUDE

EDC envisage d'éventuelles révisions de la Directive en matière d'évaluation environnementale et sociale dans le but de la rendre plus claire pour ses parties prenantes, d'améliorer son processus d'examen de projets, et de s'assurer que la Directive tient compte de l'évolution des pratiques et des changements dans les engagements internationaux. Les révisions potentielles se rattachent aux trois thèmes suivants : i) clarification concernant l'application de la Directive en matière d'évaluation environnementale et sociale, ii) simplification de l'application de Directive, et iii) adéquation aux pratiques exemplaires internationales en matière d'examen de projets.

Revoir la portée de la Directive pour garantir l'application d'un contrôle préalable adéquat : Les définitions et critères de la Directive prévoient actuellement l'examen de certains types de transactions qui soutiennent plus d'un projet. Cela peut rendre la Directive difficile à appliquer pour les transactions dont les fonds auraient de multiples utilisations, dans les cas où le soutien d'EDC concerne plusieurs projets, dont certains ne sont peut-être même pas encore planifiés. EDC envisage donc de réviser sa Directive pour la mettre au diapason des exigences des Principes de l'Équateur concernant les prêts aux entreprises liés à un projet et y inclure une méthode visant spécialement à orienter l'examen des transactions qui soutiennent plusieurs projets, afin d'améliorer les choses pour ses clients tout en gérant rigoureusement les risques.

Réviser la Directive pour qu'elle reflète les normes et pratiques actuelles : EDC réfléchit à plusieurs modifications possibles pour que sa Directive reste conforme aux normes et pratiques actuelles, par exemple :

- a) Actualisation des exigences quant à la tenue d'examens indépendants et à la surveillance pour mieux décrire l'approche actuelle d'EDC.
- b) Suppression de la clause voulant qu'une transaction conclue pour promouvoir l'achat de biens ou de services déclenche un examen au titre de la Directive ESRD, au vu de son utilisation limitée. Le déclencheur d'examen au titre de la Directive ESRD pour le Financement et jumelage d'affaires est appliqué aux transactions conclues par EDC pour promouvoir l'achat de biens ou de services visant un projet déterminé. Ce type de transaction ne nécessite que rarement un examen de projet.

Actualiser la Directive pour qu'elle reflète les nouvelles normes internationales : La Directive est révisée en conformité avec les normes internationales, notamment avec les Principes de l'Équateur et les Approches communes de l'OCDE. Ces normes sont modifiées régulièrement, et EDC doit actualiser sa Directive pour qu'elle reste alignée sur les normes d'évaluation environnementale et sociale des projets. Depuis la dernière modification de la Directive, une nouvelle version des Principes de l'Équateur (EP4) a été adoptée, avec d'importantes modifications des exigences de contrôle préalable des volets environnemental et social. Cette version renforce notamment les exigences entourant les contrôles préalables liés aux droits de la personne, l'évaluation des risques liés aux changements climatiques, et d'autres exigences liées à la mobilisation des parties prenantes, notamment une approche spécifique pour les projets pouvant toucher les peuples autochtones. Au besoin, les révisions de la Directive pourraient comprendre d'autres exigences semblables à celles des Principes de l'Équateur afin d'assurer une meilleure harmonisation.

QUESTIONS

Voici des exemples de questions auxquelles nous aimerions que vous répondiez. Cela dit, vos commentaires peuvent porter sur autre chose.

1. Avez-vous des recommandations ou des préoccupations dont vous voulez nous faire part concernant la révision de la Directive en matière d'évaluation environnementale et sociale, pour faciliter l'examen de multiples projets? Avez-vous des préoccupations quant aux changements proposés?
2. Comment peut-on actualiser la Directive pour qu'elle reflète au mieux les pratiques exemplaires d'évaluation de projet? Comment EDC peut-elle garantir l'adéquation à la nouvelle version des Principes de l'Équateur (EP4)?
3. En tant que client d'EDC, pouvez-vous décrire l'expérience vécue pour vous conformer aux exigences d'évaluation environnementale et sociale d'EDC en vertu de la Directive? Quelles sont vos observations et impressions?
4. Avez-vous d'autres recommandations sur des aspects de la Directive qu'EDC devrait songer à revoir?

POLITIQUE SUR LES DROITS DE LA PERSONNE

En janvier 2022, EDC entamera l'examen de sa [Politique sur les droits de la personne](#). La présente annexe vise à renseigner les parties prenantes sur une partie des principaux thèmes, questions et propositions qui seront étudiés par EDC. Les parties prenantes qui le désirent sont invitées à transmettre leurs commentaires et observations sur le site Web d'EDC ou à écrire à ESRMPolicyReview@edc.ca pour en savoir plus sur les moyens de collaborer avec nous.

CONTEXTE

EDC s'est dotée d'une Politique sur les droits de la personne en 2019 dans le but de consolider les principes et les engagements qui dictent son approche en matière de respect des droits de la personne dans toutes ses activités, en mettant l'accent sur le contrôle préalable des clients et des transactions. La Politique a été élaborée selon les attentes envers les entreprises énoncées dans les Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme des Nations Unies. EDC s'emploie à en concrétiser les engagements, à renforcer sa capacité de gestion efficace des risques connexes et à améliorer les retombées pour les personnes et l'environnement. Elle a d'ailleurs élaboré un cadre lui permettant : d'accroître son influence; d'en faire usage pour prévenir et gérer les risques et les retombées liés aux droits de la personne auxquels elle peut être exposée par l'intermédiaire de ses clients; et de réparer les torts le cas échéant. Ce cadre comprend les [Principes d'EDC en matière d'influence et de réparation](#), qui datent de décembre 2020, et des outils de contrôle préalable qui seront lancés début 2022. Toujours dans un souci de transparence, EDC publie les mises à jour de son plan d'exécution de la Politique et dévoile ses résultats dans le rapport annuel intégré ainsi que dans une divulgation distincte sur les droits de la personne.

PRINCIPAUX THÈMES À L'ÉTUDE

Les questions à considérer concernant l'examen de la Politique sur les droits de la personne peuvent être regroupées en trois thèmes : i) renforcement de l'engagement d'EDC envers les groupes vulnérables et sur les enjeux liés aux droits de la personne, ii) évaluation de l'adéquation de la Politique aux attentes des parties prenantes, et iii) confirmation que la Politique reflète les pratiques actuelles d'EDC.

Renforcer nos engagements envers les groupes vulnérables et sur les enjeux liés aux droits de la personne : EDC reconnaît que les groupes vulnérables peuvent plus être durement touchés par les activités de ses clients. En outre, certaines questions liées aux droits de la personne deviennent de plus en plus importantes pour EDC. La Société envisage de réviser sa Politique sur les droits de la personne afin de reconnaître spécialement :

- a) *Le genre* – Les droits des femmes ne sont pas également protégés partout dans le monde et sont particulièrement bafoués dans le monde du travail, souvent de manière disproportionnée. EDC pense élargir sa Politique sur les droits de la personne pour se concentrer davantage sur les clients dont les activités peuvent avoir une incidence négative liée au genre et y intégrer des normes comme la Convention des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes;
- b) *Les peuples autochtones* – Les peuples autochtones bénéficient de droits collectifs et ont subi un traitement particulier au cours de leur histoire. Leurs langues, croyances, valeurs culturelles, terres et ressources étant souvent menacées, ils sont plus à risque de subir les retombées négatives des activités de nos clients. EDC envisage d'élargir sa Politique sur les droits de la personne pour se concentrer davantage sur les clients dont les activités peuvent avoir une incidence négative sur les peuples autochtones et d'y intégrer des normes internationales comme la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones;

- c) *Les travailleurs vulnérables dans la chaîne d'approvisionnement* – Les pratiques d'approvisionnement des entreprises et les chaînes d'approvisionnement utilisées peuvent présenter des effets négatifs sur certains travailleurs vulnérables, comme les travailleurs migrants, les enfants et les femmes. EDC pourrait élargir sa Politique sur les droits de la personne afin de mettre l'accent sur les clients dont les chaînes d'approvisionnement présentent ce type de risques en s'appuyant sur ses connaissances de certains secteurs et territoires où les indicateurs de risques sont élevés (travail forcé, servitude pour dettes, traite des personnes, travail des enfants, ou violation des droits du travail.)

Évaluer l'adéquation aux attentes de nos parties prenantes : Par son processus d'examen, EDC demande de la rétroaction pour évaluer l'adéquation de sa Politique et de ses pratiques actuelles aux attentes de ses parties prenantes, notamment sur les deux points suivants :

- a) *Portée de la Politique* : EDC s'est engagée à défendre les droits de la personne en tant qu'employeur, que fournisseur et qu'acteur du secteur financier. Dans sa version actuelle, la Politique porte surtout sur les relations avec les clients, car c'est là, selon nous, que les risques pour les droits de la personne sont les plus élevés, et c'est donc l'aspect le plus pertinent pour nos parties prenantes;
- b) *Mécanisme de règlement des griefs* : Un petit nombre de nos pairs ont mis en place un mécanisme externe pour recueillir les griefs des parties prenantes touchées par les activités de leurs clients et y répondre. EDC a en revanche décidé de concentrer ses efforts à affiner son approche pour réparer les torts, y compris en collaborant avec les clients sur les réparations et les répercussions ultérieures, puis à évaluer ses liens avec ces répercussions.

Refléter les pratiques actuelles d'EDC : Plusieurs aspects de la Politique sur les droits de la personne pourraient être révisés pour refléter les pratiques actuelles d'EDC. Voici des modifications potentielles :

- a) Décrire comment EDC répond aux atteintes aux droits de la personne, mentionner ses processus d'intégration et de surveillance des contreparties, et clarifier ce qu'elle attend des clients sur le plan ESG;
- b) Reconnaître qu'EDC accorde la priorité à certains des grands risques environnementaux, sociaux et liés aux droits de la personne de son portefeuille selon une approche stratégique, en vue d'accroître son influence, d'en faire bon usage et réparer les torts (pour en savoir plus, consulter les [Principes d'EDC en matière d'influence et de réparation](#));
- c) Insister sur les autres normes que nous respectons (Pacte mondial des Nations Unies, Objectifs de développements durables de l'ONU).

QUESTIONS

Voici des exemples de questions auxquelles nous aimerions que vous répondiez. Cela dit, vos commentaires peuvent porter sur autre chose.

1. Lequel des aspects ci-dessus est le plus important à traiter dans la Politique sur les droits de la personne d'EDC et pourquoi? Avez-vous des préoccupations concernant ces modifications?
2. Y a-t-il d'autres aspects sur lesquels EDC devrait se pencher lors de la révision de ses politiques?
3. Quelles sont les attentes de nos parties prenantes quant à la façon d'EDC de communiquer ses politiques et pratiques en matière de droits de la personne? Êtes-vous satisfait de la portée actuelle de la Politique et des engagements d'EDC?

4. Selon vous, à quel point EDC réussit-elle à repérer, à évaluer et à gérer les risques liés aux droits de la personne et les retombées sur ses clients? Avez-vous des commentaires à faire concernant ses processus de contrôle préalable?

POLITIQUE SUR LA TRANSPARENCE ET LA DIVULGATION

En janvier 2022, EDC entamera l'examen de [Politique sur la transparence et la divulgation](#), établie en 2001. La présente annexe vise à renseigner les parties prenantes sur une partie des principaux thèmes, questions et propositions qui seront étudiés par EDC. Les parties prenantes qui le désirent sont invitées à transmettre leurs commentaires et observations sur le site Web d'EDC ou à écrire à ESRMPolicyReview@edc.ca pour en savoir plus sur les moyens de collaborer avec nous.

CONTEXTE

En tant qu'organisme de crédit à l'exportation, EDC sait pertinemment que la transparence et la divulgation diligentes de l'information sont indispensables pour avoir la confiance des Canadiens. Elle est l'un des rares organismes du secteur financier à avoir adopté une politique autonome en matière de divulgation, laquelle propose un cadre clair de divulgation proactive des renseignements importants. La Politique vise à équilibrer, d'une part, les engagements d'EDC à fournir l'information demandée par les Canadiens et ses parties prenantes, et, d'autre part, ses obligations en tant qu'institution financière de veiller au respect de la confidentialité de ses clients et à la protection des renseignements commerciaux sensibles ou confidentiels.

En 2020, la Politique sur la transparence et la divulgation d'EDC (anciennement « Politique de divulgation ») a été actualisée pour témoigner de l'adoption de la transparence comme priorité pour la Société. Ce changement a donné lieu à une importante évolution de nos pratiques de divulgation et reflète notre engagement à conserver la confiance des Canadiens. La nouvelle Politique a amélioré nos procédures de divulgation des transactions : en visant des normes de transparence et des pratiques de divulgation rigoureuses; en introduisant une meilleure description des transactions et des fourchettes en dollars plus précises pour la divulgation d'information sur les transactions individuelles; et en exigeant la divulgation publique des projets de catégorie A, sur notre site Web, au moins 60 jours avant le soutien (et non plus 30 jours). Il est aussi important de préciser que la révision a aussi été l'occasion d'élargir la portée de la Politique pour qu'elle reflète plus globalement les priorités de la Société, particulièrement en ce qui concerne la divulgation d'information de nature environnementale et sociale. Dans la nouvelle Politique, EDC s'engage à divulguer plus de renseignements sur sa gestion des risques et ses processus de contrôle préalable non lié au crédit. Elle s'engage également à divulguer le nombre total de transactions potentielles ou de clients potentiels refusés en raison d'enjeux ESG. Pour favoriser un dialogue ouvert et transparent avec les parties prenantes, la nouvelle Politique prévoit aussi que les questions posées par les parties prenantes et les réponses d'EDC soient rendues publiques sur son site Web.

PRINCIPAUX THÈMES À L'ÉTUDE

Fidèles à nos engagements en matière de transparence et de divulgation rigoureuse, nous avons modifié notre Politique sur la transparence et la divulgation en mettant davantage l'accent sur la confiance et la responsabilisation chez nos parties prenantes. Des modifications pourraient éventuellement être apportées sur les thèmes suivants : i) élargissement de la portée de la Politique pour englober davantage de priorités de divulgation, ii) accentuer la transparence conformément aux pratiques exemplaires, et iii) accroître l'accessibilité aux renseignements divulgués.

Élargir les priorités : Obtenir de bons résultats ESG reste une des principales priorités d'EDC et de ses parties prenantes. Dans tout le secteur, de nombreuses institutions financières ont travaillé à améliorer leurs pratiques de divulgation, notamment sur les questions ESG, en se conformant aux pratiques exemplaires et aux normes internationales. EDC a fait de même en continuant de donner la priorité aux stratégies ESG et aux

pratiques de divulgation et en cherchant à les améliorer. EDC envisage de réviser sa Politique afin d'élargir le champ de ses priorités, notamment en y ajoutant son engagement à obtenir continuellement de bons résultats ESG et à se doter de solides pratiques de divulgation. Les révisions suivantes sont envisagées :

- a) Élargir nos priorités de communication en matière d'inclusion, de diversité et d'équité;
- b) Repérer des occasions d'amélioration de nos communications et de leur transparence sur les enjeux pour nos parties prenantes.

Accroître la transparence : EDC s'est fermement engagée à suivre les pratiques exemplaires de divulgation et à accroître sa transparence pour ses parties prenantes. C'est pourquoi elle revoit ses pratiques de divulgation en cherchant constamment à les améliorer et à se conformer aux pratiques sectorielles. Elle compte divulguer des renseignements exhaustifs et détaillés à toutes ses parties prenantes, tout en tenant compte de ses obligations en matière de protection de la confidentialité de ses clients et de la confidentialité des renseignements commerciaux sensibles ou confidentiels. Actuellement, EDC fait appel à la rétroaction de ses parties prenantes pour évaluer la qualité de ses pratiques de divulgation et déterminer s'il y a des points à améliorer. À la suite d'un examen sectoriel, EDC a repéré des améliorations potentielles à apporter à ses pratiques de divulgation et compte évaluer les attentes et préoccupations de ses parties prenantes à ce sujet. La Société cherche également à divulguer les transactions individuelles plus précisément en incluant des produits supplémentaires (par exemple les cautionnements) et à donner de plus amples détails (par exemple, en donnant plus d'informations sur les pays pour faire ressortir les transactions touchant de nombreux pays d'exportation).

Améliorer l'accessibilité : EDC veut faire en sorte que les informations divulguées sur les transactions regroupées ou individuelles soient rapidement accessibles aux parties prenantes. À l'heure actuelle, le site Web d'EDC et son rapport annuel intégré sont les principaux outils de divulgation utilisés. La Société demande de la rétroaction à ses parties prenantes pour évaluer l'accessibilité des renseignements qu'elle divulgue et repérer des occasions d'amélioration. Elle cherche à savoir si ses parties prenantes sont satisfaites de son approche de divulgation des transactions, laquelle consiste à rendre ces informations accessibles sur son site Web pendant une courte période, puis sur demande.

QUESTIONS

Voici des exemples de questions auxquelles nous aimerions que vous répondiez. Cela dit, vos commentaires peuvent porter sur autre chose.

1. Comment voudriez-vous que la Politique sur la transparence et la divulgation en vienne à intégrer plus de priorités et de valeurs chères à EDC? Quelles priorités sont pour vous les plus importantes pour l'inclusion?
2. Comment voudriez-vous qu'EDC aligne ses pratiques de divulgation sur les attentes des parties prenantes et les pratiques exemplaires?
3. Quels indicateurs et cadres de référence sur la divulgation considérez-vous comme conformes aux pratiques exemplaires? Comment voudriez-vous qu'EDC intègre ces pratiques aux siennes?
4. En tant que client d'EDC, quelles sont vos préoccupations quant la protection de la confidentialité commerciale et des renseignements de nature délicate? Que peut faire EDC pour maintenir un bon équilibre entre protection de la confidentialité et transparence maximale?
5. Que peut faire EDC pour rendre les renseignements qu'elle divulgue plus accessibles aux parties prenantes?